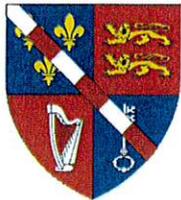


DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	15
- En exercice	15
- présents	15
- votants	15
- absents	0
- exclus	0

Date de convocation :

02 avril 2020

Date d'affichage :

02 avril 2020

Date de réunion :

09 avril 2021

De la commune de Jouy sur Eure
Séance du 09 avril 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le neuf avril à 18 heures 30, se réunit au nombre prescrit par la loi, et selon l'article L.2121-18 du CGCT dans le lieu exceptionnel de la salle des fêtes de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

Absents excusés :

Procurations :

Objet : Marquage au sol (école, mairie, église et rue de l'Ancienne Abbaye)

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET a été nommée secrétaire de séance,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics

Vu l'arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Vu la loi du 22 juillet 1983 modifiée, qui confirme la compétence des communes pour l'enseignement public du premier degré

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de procéder à la réfection de la signalisation de la voirie au niveau des passages piétons, du parking de la mairie et de l'église (marquage au sol) compte-tenu de leur vétusté ou inexistante.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212703581-20210409-2021DELCOM0018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021

Notification : 15/04/2021

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que les établissements recevant du public sont dans l'obligation de créer des emplacements réservés, notamment dans les zones de stationnements, de manière à permettre l'accessibilité des voiries et espaces publics aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les collectivités sont tenues, conformément à la loi du 22 juillet 1983 et notamment les articles L.212-1 à L.212-9, d'assurer l'entretien et les réparations de leurs écoles maternelles et primaires

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de se prononcer sur le devis de la Société LA SIGNALISATION ROUTIERE n° 21/0404 d'un montant de 2.836,20 € TTC pour la réfection des marquages au sol de la voirie et la création de marques au sol des places de parking sur la place de la mairie et de l'église ainsi que le marquage de « places » de jeux dans la cour de l'école.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour interroger EPN afin d'obtenir des subventions d'investissements pour ce projet.

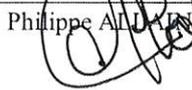
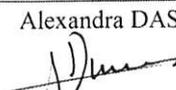
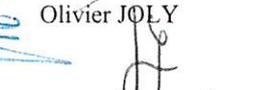
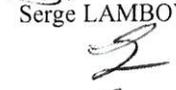
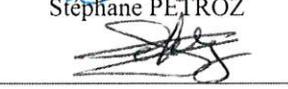
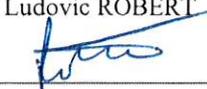
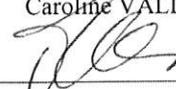
Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

- Accepte (n'accepte pas) le devis de la Société LA SIGNALISATION ROUTIERE n° 21/0404 d'un montant de 2.836,20 € TTC (joint à la présente délibération)
- Demande à Monsieur le Maire de déposer auprès d'Evreux Portes de Normandie, service contractualisations et financements, la demande de fonds de concours
- Mandate Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

 Philippe ALLAIN	 Pierre BAILHACHE	 Pierre BERGER	 Joël BUGAILLE	 Alexandra DASSAS
 Annick DELARUE	 Chantal DUCHANGE	 Annie JÉZÉQUEL	 Olivier JOLY	 Serge LAMBOY
 Hélène MOINET	 Stéphane PETROZ	 Ludovic ROBERT	 Chantal SAGALA	 Caroline VALLOIS

Maire
Philippe ALLAIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212703581-20210409-2021DELCOM0018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021

Notification : 15/04/2021

La Signalisation Routière

594 Rue du Luxembourg
ZAC du Bois des Communes
27000 EVREUX

Marquage Routes - Aérodrômes - Parkings
Terrains de Sports
Signalisation Verticale



DEVIS	MAIRIE DE JOUY SUR EURE 1 Rue de la Croix Blanche 27120 JOUY SUR EURE <i>A l'attention de : M. JOLY Olivier</i> Fax : 02 32 36 55 34
Evreux, le jeudi 11 mars 2021	
Référence : 21/0404	
Votre Interlocuteur : Julien Ruiz	
Nous vous prions de bien vouloir trouver le devis ci-dessus référencé : Signalisation Horizontale et Verticale :Ecole, Mairie, Eglise et rue de l'ancienne Abbaye.	

Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant HT
INFORMATION				
Par la signature du devis, vous vous engagez à libérer les zones et déposer les produits (ralentisseurs, balises) avant l'arrivée de l'équipe le jour de l'intervention.		0		
Comme je vous l'ai dit lors de notre rendez-vous d'hier, sur quelques endroits les fissures et défauts de l'enrobé ressortiront à travers notre marquage dans le temps même si nous prendrons toute les précautions pour faire du durable.		0		
		0		
TOTAL INFORMATION				
SIGNALISATION HORIZONTALE URBAIN				
Implantation, prémarquage et nettoyage manuel des zones à marquer	Ft	1	125,00	125,00
PARKING MAIRIE (Création Peinture)		0		
Bande de 0.10 ml de large en peinture solvantée blanche (4 épis, 6 batailles)	MI	79	1,15	90,85
Flèche directionnelle simple de 4.00ml en peinture solvantée	MI	2	15,00	30,00
Bande de 0.50 ml de large en peinture solvantée blanche (1u création Stop)	MI	3	5,80	17,40
PARKING EGLISE (Création Peinture)		0		
Bande de 0.10 ml de large en peinture solvantée blanche (6 épis, 4 batailles)	MI	52	1,15	59,80
Flèche directionnelle simple de 4.00ml en peinture solvantée	MI	2	15,00	30,00
RUE DE L'ANCIENNE ABBAYE (Résine)		0		
Bande de 0.50 ml de large en résine thermoplastique blanche (Passage Piéton : 2u face Mairie à modifier, 1u face Eglise, 1u angle rue des Masures)	MI	72	6,35	457,20
Bande de 0.15 ml de large en résine thermoplastique blanche (création stationnement en pointillé)	MI	75	1,95	146,25
Bande de 0.12 ml de large en résine à froid jaune pour zig zag bus (1u à créer sur 12ml en face de l'existant)	MI	20	2,10	42,00
<i>Sous-total</i>				998,50
TOTAL SIGNALISATION HORIZONTALE URBAIN				
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur				998,50
027-212703581-20210409-2021DELCOM0018-DE				
Accusé certifié exécutoire				
Réception par le préfet : 15/04/2021				
Notification : 15/04/2021				

Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant HT
SIGNALISATION HORIZONTALE ECOLE				
COUR D'ECOLE		0		
Marquage de bande en 0.08ml de large de couleur (à définir: JAUNE, BLEU, VERT, ROUGE) pour terrain multisport Basketball et Handball	U	1	530,00	530,00
Marquage au sol de piste cyclable double sens (création)	Ft	1	845,00	845,00
Bande en 0.08ml de large pour rives de piste cyclable (en 1.40ml de large)	MI	0		
Flèche directionnelle simple en 1.00ml Bleu	U	10		
Bande en 0.25x0.25ml pour cédez le passage du rond point	U	3		
Bande en 0.25ml de large pour stop avec retour	U	1		
Rond point en ø1000mm Jaune	U	1		
<i>Sous-total</i>				1 375,00
TOTAL SIGNALISATION HORIZONTALE ECOLE				1 375,00
REPRISE A FAIRE : RUE DE L'ANCIENNE ABBAYE				
Lettrage ARRET MINUTE	U	3		
TOTAL REPRISE A FAIRE : RUE DE L'ANCIENNE ABBAYE				

Mode de règlement : Virement 45 jours fin de mois

A Le / /

Signature Entreprise

Signature Client

	Montant (Eur)
Total H.T.	2 373,50
T.V.A. 10,00 %	462,70
20,00 %	462,70
Net à payer	7836,20 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-212703581-20210409-20210515 COM 2021 DE
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021
Notification : 15/04/2021